

PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser des piscines et des bassins naturels de type lagon

Parcours Essentiel — 5 jours — 35 heures — certification RS7037

Intitulé	Réaliser des piscines et des bassins naturels de type lagon — Parcours Essentiel
Durée	5 jours — 35 heures
Modalité	Formation en présentiel sur plateau technique
Sanction	Certification RS7037 « Réaliser des piscines et des bassins naturels de type lagon », enregistrée au Répertoire spécifique, délivrée après réussite aux épreuves devant jury ; attestation de compétences pour le domaine hors périmètre de la certification
Lieu	Dans l'un des différents centres Lagoon Formations — contactez nos conseillers pour savoir s'il y a un centre près de chez vous
Tarif	3 380 € net de taxe
Effectif	De 4 à 8 participants
Délai d'accès	2 semaines minimum à compter de la demande de formation
Mise à jour	10/10/2026

Présentation de la formation

Vous exercez un métier du bâtiment — maçon, carreleur, piscinier, paysagiste — et souhaitez élargir votre offre aux piscines et bassins naturels de type lagon ? Ce parcours Essentiel de 5 jours vous rend autonome sur la réalisation du bassin : conception de l'implantation hydraulique et contrôle du terrassement, étanchéité par membrane EPDM, réseaux hydrauliques et local technique, mise en œuvre du revêtement quartz-résine sur formes libres, mise en eau, entretien et réparation. Un savoir-faire recherché pour répondre à une demande de baignades naturelles intégrées au jardin en forte croissance.

Le parcours prépare à la certification RS7037 « Réaliser des piscines et des bassins naturels de type lagon », enregistrée au Répertoire spécifique, dont les épreuves se déroulent devant jury en fin de formation. Le domaine de compétence hors périmètre de la certification (entretien et réparation) est sanctionné par une attestation de compétences.

Pour apprendre le métier dans son ensemble — dimensionnement hydraulique et filtration, ouvrages annexes (cascades, rochers, zones de régénération), cadre réglementaire, devis, facturation et assurances — Lagoon Formations propose également un parcours Expert de 105 heures, accessible sans prérequis.

Objectifs pédagogiques

Compétence 1 — Concevoir l'implantation hydraulique et contrôler le terrassement

- Identifier, parmi une liste de composants, le skimmer, la bonde de fond, les buses de refoulement et les buses de diffusion nécessaires au bassin.
- Positionner sur un plan de calepinage chaque élément hydraulique de façon à assurer un brassage homogène de l'eau, sans remous ni zone morte.
- Renseigner la fiche de contrôle du terrassement en complétant les 6 rubriques (forme, altimétrie, planimétrie, pentes, stabilité, compactage) et contrôler le sol selon les spécifications techniques.

Lagoon Formations — SIREN 888 216 918 — Déclaration d'activité n° 93060898906 (DREETS PACA). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification Qualiopi au titre des actions de formation.

- Vérifier la conformité de l'implantation des éléments hydrauliques avec le plan de calepinage établi.

Compétence 2 — Réaliser l'étanchéité et les réseaux hydrauliques du bassin

- Poser la membrane EPDM et son géotextile de protection sur un support de forme libre.
- Identifier le type de scellement à réaliser (collage, bridage mécanique) et réaliser le scellement de deux éléments hydrauliques différents en garantissant une étanchéité totale.
- Identifier les éléments constituant le local technique ainsi que les types de PVC (souple, pression) et leurs colles associées.
- Réaliser deux collages PVC différents, monter le circuit hydraulique du local technique et en vérifier l'étanchéité par essai.

Compétence 3 — Mettre en œuvre le revêtement du bassin

- Identifier les propriétés des résines et des charges entrant dans la composition des couches de structure et de finition, et contrôler les conditions d'ambiance et de stockage.
- Confectionner les mélanges (quartz / résine, sable / marbre / résine) en respectant les quantités, l'ordre d'incorporation et les temps d'agitation prescrits.
- Appliquer la couche de structure et la couche de finition en respectant les épaisseurs minimales et maximales sur les 5 points de contrôle, en talochant une surface compacte, plane et régulière.
- Renseigner la fiche de contrôle de la mise en œuvre du revêtement et livrer un bassin propre et opérationnel après vernis, mise en eau et mise en service.

Compétence 4 — Entretenir et réparer le bassin

- Repérer les signes de dégradation du revêtement, de la membrane et du circuit hydraulique à partir d'un examen visuel et d'essais simples.
- Assurer l'entretien courant et saisonnier du bassin, y compris l'hivernage, et réaliser la réparation de la membrane et des scellements ainsi que la reprise locale du revêtement.

Objectifs transverses aux 4 compétences

- Structurer l'implantation du chantier de manière à optimiser l'enchaînement des opérations.
- Appliquer les mesures de sécurité individuelles et collectives requises lors des opérations.

Public visé

La formation s'adresse aux professionnels du bâtiment — maçons, carreleurs, pisciniers et paysagistes — souhaitant élargir leurs compétences à la réalisation de piscines et de bassins naturels de type lagon.

Prérequis

- Titre ou attestation dans un métier du bâtiment concerné (maçonnerie, carrelage, piscine, paysage),
- ou au moins 6 mois d'expérience en tant que maçon, carreleur, piscinier ou paysagiste.

L'adéquation du profil aux prérequis est vérifiée lors de l'entretien de positionnement préalable à l'inscription.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'inscription

L'inscription se fait après un entretien de positionnement permettant de vérifier l'adéquation de la formation au profil et aux prérequis du candidat. Pour vous inscrire, contactez nos conseillers formation au 07 63 10 24 56 ou par mail à contact@lagoon-formations.com.

Lieu de formation

La formation se déroule en présentiel, sur plateau technique (bassin de formes libres, membrane EPDM, éléments hydrauliques, local technique), dans l'un des différents centres Lagoon Formations. Contactez nos conseillers pour savoir s'il y a un centre près de chez vous.

Délai d'accès à la formation

2 semaines minimum à compter de la demande de formation.

Tarif et financement

3 380 € net de taxe. Un financement est mobilisable via votre OPCO, France Travail, la Région et d'autres financeurs publics.

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages. Si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter notre référent handicap, Armel OLOU, au 07 63 10 24 56 ou par mail à contact@lagoon-formations.com.

Ressources techniques et pédagogiques

Équipe pédagogique

Formation assurée par un formateur expert en création de piscines et de bassins naturels de type lagon justifiant de plusieurs années d'expérience dans la réalisation de ces ouvrages.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés et apports théoriques
- Mises en situation pratiques sur un plateau technique équipé : bassin de formes libres, membrane EPDM, éléments hydrauliques, local technique
- Alternance permanente entre séquences théoriques et pratiques
- Supports de formation remis aux participants
- Matériels, outillages, produits et équipements de protection individuelle mis à disposition pour les travaux pratiques
- Groupes à taille réduite, de 4 à 8 participants, pour garantir la qualité de la pratique

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Suivi de l'exécution

- Feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur par demi-journée
- Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation

Évaluation des résultats

La formation fait l'objet d'une évaluation de positionnement à l'entrée, d'évaluations formatives tout au long du parcours (retours individualisés du formateur sur les mises en situation) et d'épreuves de certification RS7037 devant jury en fin de formation.

Épreuves de certification RS7037

L'évaluation permettant la certification est effectuée par un jury composé d'un référent Lagoon Distribution Corporation et d'un juré extérieur ; ni l'un ni l'autre n'a participé à la formation du candidat. Le jury évalue le candidat de la manière suivante :

Lagoon Formations — SIREN 888 216 918 — Déclaration d'activité n° 93060898906 (DREETS PACA). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification Qualiopi au titre des actions de formation.

- Épreuve écrite : QCM de 50 questions et réalisation d'un plan de calepinage, sous la supervision d'un membre du jury chargé de la correction.
- Fiches de contrôle : le candidat renseigne durant la formation la fiche de contrôle du terrassement et la fiche de contrôle de la mise en œuvre du revêtement ; le jury vérifie que les informations sont complètes, exactes, précises et exploitables.
- Entretien : le candidat présente aux deux membres du jury la maquette réalisée et les photographies des étapes clés ; le jury vérifie la qualité de la mise en œuvre, les photographies permettant de contrôler ce qui est recouvert par les couches successives.

Résultat attendu : obtenir au moins 70 % des points possibles pour chacune des compétences évaluées (compétences 1, 2 et 3).

Modalités de délivrance de la certification et de l'attestation

Conditions de validation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux épreuves de certification. La compétence 4 (entretien et réparation), hors périmètre de la certification, est validée par l'évaluation formative des mises en situation.

Modalités d'obtention

À l'issue de la formation, si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'organisme de formation lui délivre le certificat correspondant à la certification RS7037 « Réaliser des piscines et des bassins naturels de type lagon », enregistrée au Répertoire spécifique. En cas d'échec, les modalités de représentation aux épreuves lui sont communiquées par l'organisme. Une attestation de compétences est délivrée pour la compétence 4. Dans tous les cas, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis est remise au participant.

Contenu de la formation — progression pédagogique

Journée	Contenu
Jour 1	– Accueil et cadrage de la formation ; présentation du référentiel de certification RS7037 et des modalités d'évaluation ; sécurité : travaux en fouille, manutention, produits réactifs (résines, colles), EPI – C1 — Concevoir l'implantation hydraulique : fonctionnement hydraulique d'un bassin de type lagon (circuit, filtration, brassage) ; skimmer, bonde de fond, buses de refoulement et de diffusion ; règles de positionnement et élaboration du plan de calepinage – C1 — Contrôler le terrassement : lecture du plan d'exécution ; les 6 rubriques de la fiche de contrôle (forme, altimétrie, planimétrie, pentes, stabilité, compactage) ; contrôle sur plateau technique et vérification de l'implantation des éléments hydrauliques
Jour 2	– C2 — Réaliser l'étanchéité : caractéristiques de la membrane EPDM, géotextile de protection, principes de pose (plis, raccords, remontées, ancrage) – Pose du géotextile et de la membrane EPDM sur support de forme libre – Types de scellement selon l'élément hydraulique (collage, bridage mécanique) ; scellement de deux éléments hydrauliques différents et contrôle de l'étanchéité – Synthèse et consolidation

Journée	Contenu
Jour 3	– Révision – C2 — Réseaux hydrauliques et local technique : constituants du local technique (pompe, filtre, vannes, traitement de l'eau, sécurité) ; types de PVC (souple, pression) et colles associées ; cadre de sécurité électrique (NF C 15-100) – Réalisation de deux collages PVC différents et contrôle de l'étanchéité ; montage du circuit hydraulique du local technique et essais en pression – C3 — Mettre en œuvre le revêtement : produits du système (résines bi-composantes en milieu immergé, quartz, sables, marbres, vernis), lecture des fiches techniques, stockage, conditions d'ambiance et protection du bassin en cours de réalisation
Jour 4	– C3 — Mettre en œuvre le revêtement (suite) : organisation du chantier en phase de mise en œuvre – Confection du mélange de structure (quartz / résine) : quantités, ordre d'incorporation, temps d'agitation ; application de la couche de structure par talochage et contrôle des épaisseurs sur les 5 points de contrôle – Confection du mélange de finition (sable / marbre / résine) ; application de la couche de finition et du vernis de protection – Application sur formes libres : courbes, pentes, zones immergées et émergées ; traitement des plages, escaliers et liaisons avec la membrane
Jour 5	– C3 — Contrôle de fin de chantier : renseignement de la fiche de contrôle de la mise en œuvre du revêtement (5 rubriques) ; mise en eau, essais du circuit hydraulique et mise en service – C4 — Entretenir et réparer le bassin : entretien courant et saisonnier (équilibre de l'eau, nettoyage, hivernage) ; diagnostic des désordres (fuites, décollement, usure du vernis) ; réparation de la membrane et des scellements, reprise locale du revêtement – Épreuves de certification RS7037 devant jury : QCM de 50 questions et plan de calepinage ; transmission des deux fiches de contrôle ; entretien sur maquette et photographies des étapes clés – Bilan de fin de formation